



Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

Groupe de travail des effets

Sixième session commune

Genève, 14-18 septembre 2020

Point 12 a) ii) de l'ordre du jour provisoire

État d'avancement des activités du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe en 2020 et travaux futurs :

**Amélioration et communication des données d'émission et ajustements au titre du Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique :
Amélioration et communication des données d'émission**

Inventaires et projections des émissions

Rapport des Coprésidents de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions

Résumé

Le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) a pour mandat de fournir une bonne assise scientifique à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, particulièrement dans le domaine des inventaires des émissions et des projections des émissions (voir ECE/EB.AIR/68, annexe III, appendice III, par. 1). Afin de contribuer à la réalisation de ce mandat, l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions rend compte chaque année à l'Organe directeur de l'EMEP des progrès réalisés dans ce domaine, et lui présente des messages et recommandations utiles à l'élaboration de politiques.

Le présent rapport contient un résumé des débats et des résultats de la trente-troisième réunion de l'Équipe spéciale (en ligne, 11-14 mai 2020), au cours de laquelle les participants ont examiné l'état d'avancement des activités de l'Équipe spéciale, inscrites au plan de travail pour 2020-2021 relatif à la mise en œuvre de la Convention (ECE/EB.AIR/144/Add.2), en particulier les priorités concernant les futures mises à jour du *Guide EMEP/Agence européenne pour l'environnement des inventaires des émissions de polluants atmosphériques* et les contributions relatives à l'examen du Protocole relatif à la



réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg), tel que modifié en 2012 (décision 2019/4 de l'Organe exécutif)¹.

On trouvera, en annexe au rapport de la réunion, le résumé d'un atelier organisé par l'Équipe spéciale le 11 mai 2020, intitulé « L'Équipe spéciale sur les inventaires et les projections des émissions expliquée aux nouveaux arrivants ».

¹ Disponible à l'adresse ci-après : www.unece.org/env/lrtap/executivebody/eb_decision.html.

I. Introduction

1. L'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) contribue aux travaux de l'EMEP en fournissant, dans son domaine de compétence, une assise scientifique solide à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance. Les travaux de l'Équipe spéciale sont organisés et dirigés par les Coprésidents : M. Chris Dore (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. Martin Adams (Agence européenne pour l'environnement (AEE)) et M^{me} Kristina Saarinen (Finlande). En outre, les responsables de groupes d'experts coordonnent les travaux relatifs aux émissions dans quatre domaines techniques précis :

- a) Combustion et industrie ;
- b) Transport et engins mobiles ;
- c) Agriculture et nature ;
- d) Projections des émissions.

2. L'objectif de ces travaux est d'aider les Parties à la Convention à communiquer les données d'émission de polluants atmosphériques et les projections de ces émissions, ainsi que de sélectionner les informations pertinentes pour la mise à jour et l'amélioration du *Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques* (Guide EMEP/AEE)².

3. Les résultats de la réunion annuelle forment le principal rapport annuel de l'Équipe spéciale.

II. Réunion annuelle de l'Équipe spéciale en 2020

A. Organisation et planification

4. La trente-troisième réunion de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, organe subsidiaire de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la Commission économique pour l'Europe (CEE), s'est tenue en ligne, du 11 au 14 mai 2020³. Elle s'est tenue conjointement avec une réunion de représentants, pour la question de l'atténuation de la pollution atmosphérique, du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (EIONET) de l'AEE. La réunion a été précédée d'un atelier intitulé « L'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions expliquée aux nouveaux arrivants », qui s'est tenu le 11 mai au matin (voir annexe au présent document).

5. En raison de la pandémie actuelle de maladie à coronavirus (COVID-19), l'atelier et la réunion ont été organisés en ligne par les Coprésidents et le secrétariat de l'Équipe spéciale, à l'aide d'une plateforme de vidéoconférence.

6. Les Coprésidents ont conjointement présidé la réunion et les responsables des groupes d'experts ont présidé les séances techniques consacrées aux quatre domaines d'activité techniques définis (voir par. 1).

² L'édition la plus récente (2019) est disponible à l'adresse suivante : www.eea.europa.eu/publications/emep-eea-guidebook-2019.

³ Les communications et les documents se rapportant à la réunion de l'Équipe spéciale et à l'atelier peuvent être consultés à l'adresse suivante : <http://www.tfeip-secretariat.org/meetings-2/>.

B. Participation

7. Les séances se sont déroulées à la suite l'une de l'autre, sans séance parallèle. Jusqu'à 150 participants représentant une quarantaine de pays et organisations internationales, dont le Centre des inventaires et des projections des émissions (CIPE) et le Centre thématique européen sur la pollution atmosphérique et l'atténuation des changements climatiques de l'AEE, ont assisté à la réunion. Plusieurs représentants d'entreprises y ont également participé.

C. Discours liminaire

8. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale ont prononcé un discours liminaire et souhaité la bienvenue aux participants.

D. Examen des travaux menés au titre de la Convention

9. M. Chris Dore (Coprésident) a présenté les derniers renseignements disponibles sur les activités relevant la Convention, d'après les éléments nouveaux communiqués par la Présidente de l'Organe directeur de l'EMEP et le secrétariat de la Convention, et fait observer que le Protocole relatif à la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique (Protocole de Göteborg) ferait l'objet d'un examen (décision 2019/4 de l'organe exécutif). Dans le cadre de cet examen, il serait possible de réfléchir à d'éventuelles modifications et améliorations à apporter aux prescriptions en matière de communication des données relatives aux émissions, notamment aux procédures d'ajustement, ainsi que d'évaluer l'opportunité de mettre davantage l'accent sur le carbone noir, les particules condensables et la qualité des inventaires des émissions. Le moment venu, l'Équipe spéciale réfléchirait à la meilleure façon pour elle de contribuer à cet objectif et aux autres objectifs relevant de la Convention.

10. M. Chris Dore (Coprésident) a présenté les résultats d'un atelier sur les condensables, organisé par l'Institut météorologique norvégien du 17 au 19 mars 2020 sous forme de vidéoconférence et soutenu par le Conseil des Ministres des pays nordiques. Les travaux en cours sur les condensables y avaient été examinés et un rapport était attendu à l'automne 2020. Les participants à l'atelier avaient convenu qu'une plus grande transparence restait nécessaire tout de suite, quant à ce qui était inclus dans les inventaires nationaux des émissions. Plusieurs objectifs à long terme avaient été discutés au cours de l'atelier, notamment un examen du contenu du Guide EMEP/AEE et l'élaboration d'informations destinées à aider les Parties à communiquer les données exigées par la Convention.

11. Les Coprésidents ont présenté le programme de travail actuel et ont passé en revue la mise à jour 2019 du Guide EMEP/AEE.

E. Examen des inventaires des émissions

12. M. Zlatko Kregar (Commission européenne) a présenté les faits nouveaux au sein de l'Union européenne concernant les inventaires des émissions et les travaux liés à la Directive fixant des plafonds d'émission nationaux⁴, en particulier un résumé des conclusions de l'examen des inventaires des émissions atmosphériques, réalisé en 2019⁵, et les travaux prévus dans les années à venir. Il a présenté les tendances observées pour les émissions primaires dans les années 2005 à 2018 : chaque année depuis 2010, l'Union européenne, dans son ensemble, était restée sous les plafonds d'émission fixés pour tous les

⁴ Directive (UE) 2016/2284 du Parlement européen et du Conseil du 14 décembre 2016 concernant la réduction des émissions nationales de certains polluants atmosphériques, modifiant la directive 2003/35/CE et abrogeant la directive 2001/81/CE, *Journal officiel de l'Union européenne*, L 344, 2016, p. 1 à 31.

⁵ https://ec.europa.eu/environment/air/documents/NECReview2019horizontal-report_FINAL.doc.

polluants. Au titre des activités de 2020, un examen des estimations des émissions antérieures, des projections des émissions et des programmes nationaux de lutte contre la pollution atmosphérique notifiés par les États membres de l'Union européenne avait été réalisé. Le rapport de la Commission européenne sur la mise en œuvre de la directive concernant la réduction des émissions nationales était prévu pour le deuxième trimestre de 2020 et prendrait en compte toutes les exigences de la directive fixant les plafonds d'émission nationaux.

13. M^{me} Sabine Schindlbacher (Centre des inventaires et des projections des émissions) a donné un aperçu des inventaires des émissions soumis en 2020. Les données sur les séries chronologiques étaient plus complètes que l'année précédente, mais il restait certains défis à relever s'agissant des émissions par maille et des grandes sources ponctuelles. L'examen approfondi de l'inventaire pour 2020 se déroulerait sous forme de vidéoconférence du 25 au 28 juin, et porterait sur les données soumises par l'Union européenne, l'Islande, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Liechtenstein, la Macédoine du Nord, Monaco et la Suisse.

F. Nouvelles des autres Équipes spéciales de la Convention

14. M. Tim Butler (Institute for Advanced Sustainability Studies (Potsdam, Allemagne)) a présenté la mosaïque des émissions de la Base de données relative aux émissions pour la recherche atmosphérique mondiale EDGAR (version 3), élaborée par l'Équipe spéciale du transport des polluants atmosphériques à l'échelle de l'hémisphère. Le modèle visait à appliquer une série chronologique plus longue, une meilleure résolution sectorielle et des inventaires régionaux supplémentaires. L'Équipe spéciale espérait pouvoir soutenir ce travail et fournir des ressources supplémentaires. Une réunion entre l'Équipe spéciale et l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions avait été planifiée pour discuter d'une collaboration future.

G. Groupe d'experts des projections

15. La séance du groupe d'experts des projections (12 mai) a réuni 115 participants. Des exposés ont été faits sur les sujets suivants :

a) Mises à jour du chapitre sur les projections dans la version 2019 du Guide EMEP/AEE, préparées par un groupe ad hoc de représentants des Parties, ainsi que par les responsables du groupe d'experts ;

b) Effets du confinement imposé par la maladie à coronavirus (COVID-19) sur le respect par les États membres de l'Union européenne, en 2020, de la directive fixant les plafonds d'émission nationaux et des engagements au titre de la Convention ;

c) Effets du confinement sur la consommation d'énergie en 2020 en France.

16. Les responsables du groupe d'experts ont animé un débat consacré aux effets attendus du confinement sur les résultats et projections de l'inventaire des émissions pour 2020.

17. Le groupe d'experts a accepté de revoir le modèle de notification des projections de l'annexe IV⁶, et créé à cet effet un groupe ad hoc distinct. De par le niveau de détails fournis, le modèle actuel manquait de transparence.

H. Groupe d'experts de l'agriculture et de la nature

18. La séance du groupe d'experts de l'agriculture et de la nature (12 mai) a réuni 90 participants. Des exposés techniques ont été faits sur les sujets suivants :

a) Mises à jour du chapitre sur l'agriculture et la nature dans la version 2019 du Guide EMEP/AEE, et questions en suspens ;

⁶ Disponible à l'adresse suivante : www.ceip.at/ms/ceip_home1/ceip_home/reporting_instructions/annexes_to_guidelines/.

b) Améliorations des inventaires nationaux d'émissions pour le secteur agricole en Europe ;

c) Progrès accomplis dans le cadre des plans de travail 2019/20 et 2020/21 du groupe d'experts.

19. Les responsables du groupe d'experts ont animé un débat sur l'élaboration d'une méthodologie pour les émissions indirectes de monoxyde d'azote provenant des sols agricoles, qui sera incluse dans la prochaine mise à jour du Guide EMEP/AEE.

20. Les responsables du groupe d'experts ont discuté des travaux futurs inscrits au plan de travail 2020/21 du groupe, notamment la poursuite de la coopération avec l'Équipe spéciale de l'azote réactif, et le Centre commun de recherche de la Commission européenne afin d'améliorer les outils pour l'établissement des inventaires des émissions.

21. Après la séance du groupe d'experts, M^{me} Rosie Brooke et M. Richard German (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont fait une démonstration de l'outil de mesure des flux d'azote qui accompagne actuellement le Guide EMEP/AEE.

I. Groupe d'experts de la combustion et de l'industrie

22. La séance du groupe d'experts de la combustion et de l'industrie (13 mai) a réuni 115 participants. Des exposés ont été faits sur les sujets suivants :

a) Compte rendu de l'atelier sur les condensables (voir par. 10 ci-dessus) ;

b) Résumé du projet « ClairCity », réalisé dans le cadre du programme Horizon 2020 de l'Union européenne ;

c) Étude de cas sur l'estimation des émissions de composés organiques volatils non méthaniques provenant de l'utilisation de solvants et d'autres produits en Italie.

23. Les responsables du groupe d'experts ont animé un débat sur l'état et l'évolution des besoins d'information concernant les émissions de particules condensables.

24. Les responsables du groupe d'experts ont aussi animé un débat sur la manière dont les Parties pourraient améliorer leurs estimations des émissions de composés organiques volatils non méthaniques provenant de la fabrication et de l'utilisation de solvants. Il a été conclu que des améliorations étaient possibles si l'on rassemblait et diffusait dans la région de l'EMEP les informations propres à chaque pays actuellement utilisées dans les inventaires nationaux. L'équipe spéciale entendait faciliter cette activité.

J. Groupe d'experts des transports

25. La séance du groupe d'experts des transports (13 mai) a réuni 115 participants. Des exposés ont été faits sur les sujets suivants :

a) Résultats d'émissions des véhicules au gaz et au gaz de pétrole liquéfié ;

b) Programme de la Flandre pour la mise à jour des coefficients d'émission ;

c) La future norme Euro 7 ;

d) La mise à jour de l'annexe sur les coefficients d'émission de l'aviation dans le Guide EMEP/AEE.

26. Les responsables du groupe d'experts ont animé un débat sur le plan de travail 2019/20 du groupe et le plan de révision du contenu consacré au carbone noir dans le Guide EMEP/AEE. Plusieurs autres activités restantes avaient été incluses dans le plan de travail 2020/21, notamment : une révision des coefficients d'émission de particules autres que les gaz d'échappement pour les particules provenant de l'usure des pneus ; un examen des fonctions de dégradation des émissions pour les véhicules utilitaires légers ; une révision des coefficients d'émission de la norme Euro 6 ; et la collecte des informations en retour des travaux sur les émissions des ateliers, les émissions des transports ferroviaires et les émissions non liées aux gaz d'échappement.

K. Données scientifiques nouvelles et sessions du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement

27. M. Jeroen Kuenen (Pays-Bas) a fait un exposé sur les faits nouveaux concernant les inventaires d'émissions à l'échelle européenne.

28. Des informations actualisées ont été données sur les travaux du groupe de travail du carbone noir de l'Équipe spéciale, une action prioritaire dans le plan de travail 2019/20 de cette dernière. Le groupe de travail :

a) S'était divisé en petites équipes d'experts, suite à une enquête réalisée en décembre 2019 ;

b) Avait analysé des références originales sous-tendant les coefficients d'émission figurant dans le Guide EMEP/AEE, afin de vérifier et de définir les méthodes actuelles ;

c) Avait repéré les éventuelles lacunes et les améliorations nécessaires.

29. M^{me} Kristina Saarinen (Coprésidente) a animé un débat sur les prochaines étapes dans les travaux du groupe de travail du carbone noir. Des représentants du Groupe d'experts intergouvernemental (GIEC) sur l'évolution du climat participant à la session ont informé l'Équipe spéciale des travaux que le GIEC allait consacrer, pendant la période 2020-2022, aux forceurs climatiques à courte durée de vie. L'Équipe spéciale soutiendrait les travaux du GIEC en fournissant des informations sur les besoins d'amélioration repérés dans le Guide EMEP/AEE et sur l'applicabilité des méthodes dans les pays en développement.

30. Une vue d'ensemble des activités de l'AEE a été présentée lors d'une séance organisée à l'intention des participants du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement de l'AEE. Elle a été suivie d'exposés sur les sujets suivants :

a) Les publications attendues, parmi lesquelles « Air quality in Europe – 2020 » et une page web sur la qualité de l'air et la santé intitulée « Healthy environments, healthy lives » (Environnements sains, vies saines) ;

b) L'analyse transversale des politiques et des mesures relatives aux gaz à effet de serre et à la pollution atmosphérique.

L. Travaux futurs

31. L'Équipe spéciale a discuté des ressources disponibles, et conclu qu'il serait nécessaire de donner la priorité aux activités d'amélioration. Un appel a été lancé à toutes les Parties pour qu'elles aident les groupes d'experts à améliorer le Guide EMEP/AEE.

32. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale ont présenté les tâches essentielles du plan de travail 2020/21 qui restaient à accomplir. Celles-ci se répartissaient en deux catégories :

a) Récolte d'informations, par les groupes d'experts, sur les priorités en vue d'améliorer le Guide EMEP/AEE ;

b) Sensibilisation et communication (réunions, bulletins d'information, améliorations du site Web).

33. Les résultats de l'atelier sur les condensables (voir par. 10 ci-dessus) ont été examinés et un certain nombre d'activités ont été décidées, la priorité étant accordée aux suivantes :

a) Notification des inventaires nationaux : elle devrait être examinée lors de la sixième session commune de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail des effets ;

b) Amélioration du contenu du Guide EMEP/AEE : des critères mesurables devaient être définis pour que cette activité puisse avancer. Les améliorations seraient fortement dépendantes de la disponibilité des fonds.

34. Les Coprésidents se sont penchés sur l'examen du Protocole de Göteborg et rendront compte des informations relatives aux inventaires des émissions aux parties prenantes de l'Équipe spéciale.

35. Les Coprésidents ont conclu la réunion en discutant des points qui pourraient être inclus dans le projet de stratégie décennale de l'Équipe spéciale et qui relevaient de deux grandes rubriques :

- a) Améliorer la notification des inventaires d'émissions :
 - i) Meilleur ciblage du processus d'examen des inventaires des émissions et meilleur suivi de l'examen ;
 - ii) Options pour un renforcement sélectif des capacités, pour soutenir l'introduction d'arrangements institutionnels plus solides dans les Parties ;
 - iii) Options pour les logiciels et autres outils de notification ;
 - iv) Possibilité de notifier les émissions par activité ou par combustible.
- b) Renforcer les données scientifiques :
 - i) Établir une source de financement régulière et prévisible pour le Guide EMEP/AEE ;
 - ii) Améliorer la capacité de répondre aux initiatives d'actualité des différentes Équipes spéciales au sein de la Convention ;
 - iii) Soutenir les initiatives de l'EMEP pour que l'utilisation d'ensembles de données « non officielles » apparaisse plus clairement dans les études de l'EMEP ;
 - iv) Réflexion sur l'opportunité d'estimer certaines sources au niveau de l'EMEP plutôt qu'au niveau national (comme les transports maritimes et les sources non anthropiques) ;
 - v) Mise au point de méthodes d'estimation des émissions qui tiennent mieux compte des changements climatiques (par exemple, les émissions agricoles).

M. Questions diverses

36. L'Équipe spéciale a remercié les Parties, et tout particulièrement l'Union européenne (par l'intermédiaire de l'AEE), d'avoir appuyé ses travaux.

Annexe

Atelier de l'Équipe spéciale : « L'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions expliquée aux nouveaux arrivants »

1. L'atelier a réuni 85 participants (en ligne, 11 mai 2020) et a été présenté par les Coprésidents M. Martin Adams (Agence européenne pour l'environnement) et M. Chris Dore (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), qui ont souhaité la bienvenue aux participants et présenté l'ordre du jour.

2. M. Dore a donné un aperçu de l'Équipe spéciale, et expliqué notamment : qui assistait généralement à la réunion annuelle ; quels étaient l'objet de l'Équipe spéciale et ses activités générales ; comment le travail était organisé ; quelle place l'Équipe spéciale occupait dans le cadre de la Convention et comment ses travaux avaient contribué à la communication de données au titre de la Convention.

3. M. Adams a présenté la version 2019 du *Guide EMEP/Agence européenne pour l'environnement sur les inventaires des émissions de polluants atmosphériques* (le Guide)¹, qui avait été publié et servirait de base à l'évaluation du respect des engagements de réduction des émissions pour 2020. Plusieurs chapitres avaient été mis à jour dans la version 2019 du Guide, notamment :

a) Les chapitres consacrés aux orientations générales : ils ont été mis à jour et, dans la mesure du possible, alignés sur la version révisée en 2019 des lignes directrices de 2006 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat² ;

b) Les chapitres sur l'énergie : des mises à jour importantes ont été apportées aux sous-chapitres 1.A.1 Secteurs de l'énergie (Energy industries), 1.A.3.b Transport routier (Road transport), 1.A.3.b.v Évaporation de l'essence (Gasoline evaporation), 1.A.4 Combustion à petite échelle (Small combustion), et 1.B.2.c Évacuation des gaz et brûlage à la torche (Venting and flaring) ;

c) Les chapitres sur les processus industriels et l'utilisation des produits : des mises à jour ont été apportées aux chapitres 2.A.5.a Extraction minière et extraction en carrière de minerais autres que le charbon (Quarrying and mining of minerals other than coal) et 2.D.3.i et 2.G : Utilisation d'autres solvants et produits (Other solvent and product use) ;

d) Les chapitres sur l'agriculture : des améliorations et des ajouts ont été apportés aux chapitres 3.B Gestion du fumier (Manure Management), 3.D Sols agricoles (Agricultural Soils), 3.D.f et 3.I Utilisation de pesticides et de calcaire (Use of pesticides and limestone), et 5.B.2 Digestion anaérobie dans les installations de biogaz (Anaerobic digestion at biogas facilities). Un outil de mesure des flux d'azote avait également été publié avec le Guide.

4. M. Dore a fait une présentation sur la gestion des inventaires des émissions nationales, parcourant le cycle de compilation des inventaires et partageant des considérations pour l'organisation des financements et ressources, des flux de données et d'une équipe. Les critères de qualité ont été décrits et les principes de transparence, exhaustivité, cohérence, comparabilité et exactitude ont été expliqués. Des exemples d'un fichier de compilation d'inventaire et de vérification de l'assurance et du contrôle de la qualité ont été montrés à l'aide de feuilles de calcul.

¹ Disponible à l'adresse suivante : www.eea.europa.eu/publications/emep-eea-guidebook-2019.

² Disponible à l'adresse suivante : www.ipcc.ch/report/2019-refinement-to-the-2006-ipcc-guidelines-for-national-greenhouse-gas-inventories/.